

# Force Ouvrière

*AXA France*

27 mars 2007

## Tous actionnaires... mais à quel prix ?

Le 23 février, à l'instar de son ancien concurrent à la direction d'AXA, Claude Tendil, actuellement en charge de Generali France, Monsieur Henri de Castries vient d'annoncer « l'octroi » de 100 actions gratuites.

D'après le journal patronal Les Echos du 23 février, Monsieur Henri de Castries précise le but de cette généreuse et **gratuite** donation en ces termes : « *L'objectif est de faire en sorte que les collaborateurs trouvent une contrepartie au développement et à la prospérité du Groupe* ».

Ainsi donc, il y aurait une contrepartie. Ce n'est donc pas si gratuit que cela. Le dictionnaire Le Petit Larousse donne de la contrepartie la définition suivante : « *ce qui sert à compenser, à équilibrer ; ce qui est fourni en échange, en dédommagement* ».

Mais quel est donc cet « échange », à quoi correspond ce « dédommagement » dont parle Monsieur Henri de Castries ?

L'Argus de l'Assurance du 24 février 2007 nous donne la réponse : « *Axa veut faire de chaque collaborateur un actionnaire du groupe. Cet objectif s'intègre dans le cadre du programme passeport 2012. Il est lancé alors que le groupe vient d'annoncer des résultats record pour 2006* ».

Et Monsieur François Pierson de préciser, lors de la convention Ambition 2012 de Toulouse du 7 mars 2007, qu'il y aurait 50 actions gratuites données immédiatement et 50 autres plus tard pour autant que les objectifs soient atteints.

Mais ces objectifs ne sont-ils pas ni plus ni moins que ceux inscrits dans le projet Ambition 2012 ?

Ainsi l'échange est clair, les 100 actions c'est la contrepartie, le dédommagement des salariés pour leur acceptation et leur implication dans toute la politique de réduction des coûts salariaux programmée par Ambitions 2012.

100 actions en dédommagement de notre acceptation :

- d'une politique salariale entraînant une perte durable du pouvoir d'achat,
- de l'externalisation et de la délocalisation de nos emplois,
- d'une dégradation de nos conditions de travail,
- d'une déqualification de nos emplois,
- de la fermeture des sites,
- d'une réduction des effectifs de plusieurs milliers de salariés...

En fait, on nous « offre gratuitement » ces 100 actions (soit environ 3 000 €) pour que demain nous acceptions, sans réagir, sans broncher, mieux en remerciant Monseigneur de Castries, de pointer à l'ANPE, de se retrouver hébergés sur les berges du canal Saint Martin et de ne plus avoir accès à une réelle protection sociale (sécurité Sociale, retraite...) **et si ce n'est pas nous ce seront nos enfants.**

Il est vrai que tout cela nous sera rendu au centuple dans l'au-delà. C'est d'ailleurs ce que nous irons dire au propriétaire de notre logement, à notre boucher, à notre boulanger... en guise de paiement.

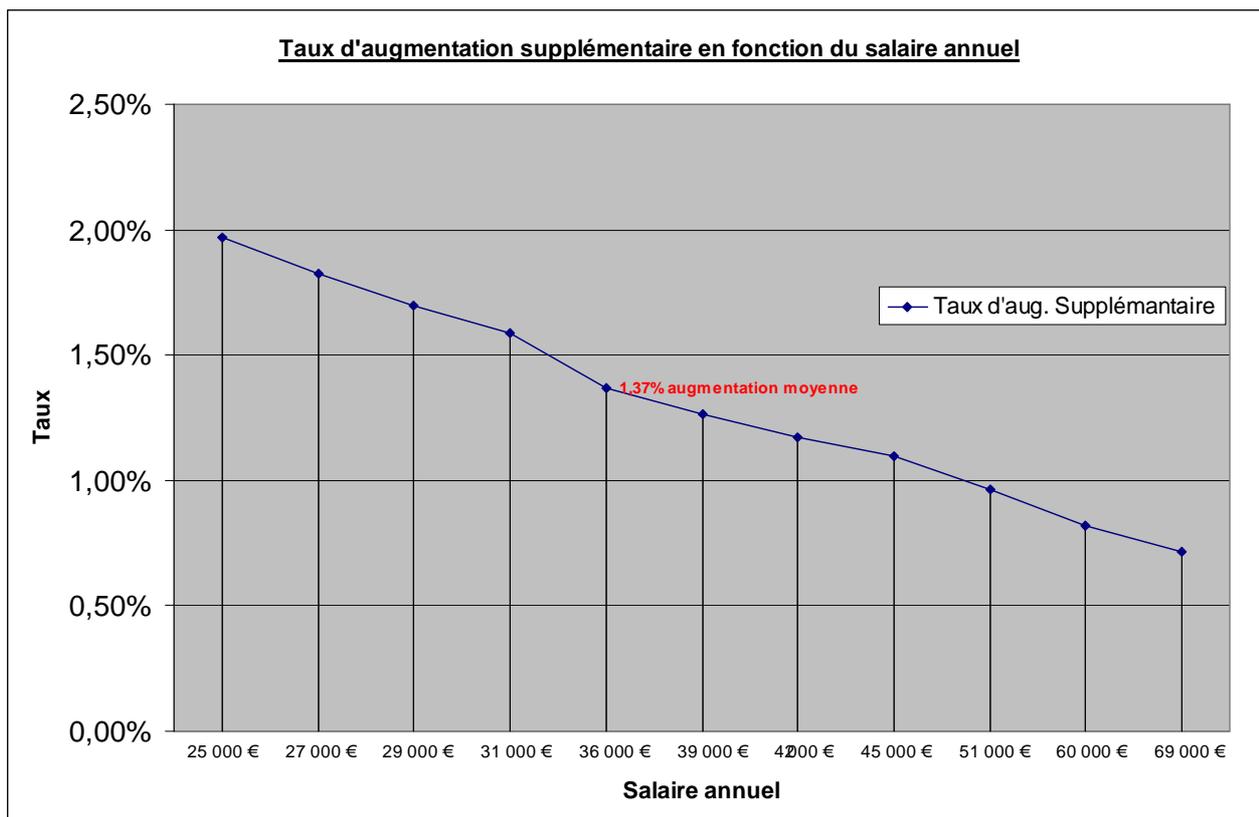
Monsieur de Castries, son porte valise Monsieur Pierson et ses stipendiés se moquent purement et simplement des salariés !

Mais ceux-ci, par leur comportement lors des conventions du sieur Pierson, démontrent qu'aucun n'est dupe !

En fait, ne se laissent « berner » par un tel « geste de reconnaissance », que ceux qui sont d'accord pour que soient mis en œuvre tous les aspects du projet Ambition 2012.

Dans la situation difficile où se trouvent les salariés, personne ne leur reprochera de « prendre » une telle rétribution. Mais la percevoir ne signifie pas s'en féliciter et encore moins en accepter le principe.

Mais que coûte réellement ce « geste charitable ». Sur la base d'une augmentation des salaires de 1% par an pendant quatre ans, par exemple, ces 3 000 euros aléatoires représentent une augmentation moyenne générale supplémentaire (pérenne) des salaires de 1,37% (voir ci-dessous tableau montrant ce que représente la valeur des 100 actions en % du salaire annuel).



Ce pourcentage est loin de correspondre à ceux que se sont « octroyés », ces dernières années, les de Castries et consorts. Il est vrai que si Henri de Castries croit en l'égalité des chances il ne croit pas à celle des destins. Tout un programme et malheur au vaincu !

Pour Force Ouvrière, ce « geste de reconnaissance », en plus de la contrepartie totalement scandaleuse indiquée plus haut, a pour objectif la remise en cause du salariat comme en exprimait le souhait Monsieur Claude Bébéar lorsque, le 5 mars 2002, il déclarait : « *L'éternelle dialectique marxiste « capital contre travail » est entretenue par la notion de salaire fixe indépendant des résultats de l'entreprise. Il faudrait au contraire lier le plus possible les intérêts des salariés à ceux de l'entreprise* ». Nous reviendrons prochainement sur cette question de fond et notamment sur l'aspect schizophrénique de l'actionnaire/salarié qui ne perçoit des « dividendes » que lorsqu'il abandonne salaire et droits sociaux.

Pour Force Ouvrière, seules les augmentations générales de salaire ont un sens.

Pour Force Ouvrière, les augmentations générales doivent permettre une augmentation du pouvoir d'achat

**C'est pour cette raison qu'elle réclame au niveau d'Axa France l'ouverture immédiate de négociations pour une augmentation substantielle du pouvoir d'achat de tous les salaires.**